

Formation Brevet Fédéral 1

Description

Les titulaires du Brevet Fédéral 1^{er} Degré peuvent être amenés à intervenir sur tous les publics. Ils ont vocations à encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage ».

Les modes d'interventions qu'ils développent s'inscrivent dans une logique de travail collectif pour :

- ✓ Conduire des activités vers l'acquisition du « Sauv'nage » dans le cadre du projet sportif du club et du projet d'animation.
- ✓ Participer au fonctionnement du club,
- ✓ Assurer la sécurité des pratiquants de son groupe.

Un positionnement est réalisé avant le début de la formation afin de réaliser un inventaire des acquis du stagiaire au regard des compétences attendues pour le Brevet Fédéral. Les allègements de formation ne permettent pas la dispense des tests de certification en fin de formation.

Allègement au BPJESPS « activités aquatiques »

Le titulaire du Brevet Fédéral 1^{er} degré de la Fédération Française de Natation est dispensé de la vérification des exigences préalables à la mise en situation pédagogique du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des sports des Activités Aquatiques (BPJESPS « activités aquatiques »).

Formation continue

Une formation continue est obligatoire tous les 2 ans pour conserver les prérogatives du Brevet Fédéral 1^{er} degré. Les deux années ne sont pas comptabilisées de date à date mais sur l'année civile.

Pour s'inscrire à la formation continue, la personne doit être licenciée au sein d'un club de la FFN. Cette formation continue comprend une demi-journée de secourisme et sécurité, à partir de cas concrets et une demi-journée dans le domaine pédagogique.

Labellisation des clubs

La formation de l'encadrement est une des composantes essentielles de la labellisation des clubs.

PRE-REQUIS A L'ENTREE EN FORMATION

Pour entrer en formation le stagiaire doit :

- ✓ Avoir 15 ans minimum
- ✓ Etre licencié à la Fédération Française de Natation
- ✓ Etre titulaire du Sauv'nage.

A défaut de pouvoir produire ce diplôme le candidat devra réaliser un test d'entrée en formation, comprenant l'enchaînement suivant :

- ✓ Une entrée libre dans l'eau,
- ✓ Un déplacement ventral sur 25 mètres,
- ✓ Un déplacement dorsal sur 25 mètres,
- ✓ Effectuer une recherche d'objet dans une profondeur supérieure à sa taille.



FORMATION BREVET FEDERAL 1^{er} DEGRE

Objectif :

Acquérir les connaissances pour encadrer des personnes en vue de l'acquisition du « Sauv'nage ».

Contenu de la formation Brevet fédéral 1 :

Formation en centre : face à face pédagogique	40H
Formation en centre : pratique avec les formateurs	18H
Travail personnel individuel	10H
Stage en situation pédagogique au sein du club	35H
Accompagnement lors de déplacement	1x4H

Le PSC 1 étant obligatoire pour la validation finale du BF 1, sa formation est laissée à l'initiative des candidats.

Responsable de la Formation :

Conseiller Technique Sportif de la Région Centre

Organisation :

- ✓ Module 1 : les 19 et 20 septembre 2009
- ✓ Module 2 : le 11 octobre 2009
- ✓ Module 3 : les 28 et 29 novembre 2009
- ✓ Module 4 : les 16 et 17 janvier 2010
- ✓ Module 5 : les 6 et 7 mars 2010

Lieu de formation : Aubigny sur Nère (18)

Coût de la formation :

290 € frais pédagogique et évaluation

175 € frais d'hébergement et de restauration

Prise en charge du Comité FFN Centre : 206 €

Reste à la charge du stagiaire : 259 €

84 € frais pédagogique et évaluation

175 € frais d'hébergement et de restauration

Date limite d'inscription :

Les dossiers d'inscription sont à renvoyer au plus tard le 28 août 2009.

Renseignements et inscriptions :

ERFAN Centre
Maison des Sports de Touraine
Rue de l'Aviation
37210 Parçay-Meslay
02.47.40.25.46
erfan.centre@wanadoo.fr





FICHE D'INSCRIPTION

BREVET FEDERAL 1^{er} DEGRE



NOM : _____

Prénom : _____

Sexe : _____

Date de naissance : _____ Lieu de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse: _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone domicile: _____ Téléphone portable: _____

E-mail : _____

Club : _____ Licence FFN: _____

Date de la 1^{ère} licence FFN : _____

DIPLOMES (fournir les diplômes)

- Attestation de Formation aux Premiers Secours AFPS
- Premier Secours Civique niveau 1 PSC 1
- Attestation Complémentaire de Formation aux Premiers Secours avec Matériel AFCPSAM
- Premier Secours en Equipe niveau 1 PSE 1
- Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique BNSSA
- Officiel : lequel dans votre spécialité ?
- Diplôme ENF : lesquels ?
- Brevet fédéral : lequel ?

VOTRE ROLE AU SEIN DE VOTRE CLUB

Nageur(se)

Quelle est votre discipline ?

- Natation Course
- Water Polo
- Natation Synchronisée

Depuis combien d'année ?

Quel est votre meilleur niveau de pratique ?

Encadrement de groupe

Avez-vous déjà encadré un groupe de nageurs ?

- Oui
- Non

Si oui, Quel niveau ?

- Initiation
- Perfectionnement
- Entraînement

Quelle catégorie d'âge ?

- Avenir
- Poussin
- Benjamin
- Minime et +

En quelle année ?

Association loi 1901

N° de déclaration d'existence: 24 45 02095 45

<http://centre.ffnatation.fr>





VOTRE PARCOURS SCOLAIRE

Classe fréquentée à la rentrée 2009-2010 :

Diplômes obtenus :



Année	Diplôme

Date et signature du candidat :

Engagement du Tuteur : (à remplir par le tuteur du club d'accueil du stagiaire lors de son stage en situation)

Nom du Club :

Nom de l'entraîneur (diplômé BEESAN) responsable du groupe :

Coordonnées de l'entraîneur : Tel :

E-mail :

Je soussigné(e)

en qualité de (diplôme).....n° de diplôme.....

m'engage à assurer la fonction de tutorat de

lors de son stage de mise en situation pédagogique du Brevet fédéral 1^{er} degré au sein du club de

.....

Date et signature du Tuteur



Pièces à joindre obligatoirement au dossier

- fiche d'inscription complétée
- une lettre du président de son club d'accueil, précisant l'engagement et/ou l'expérience du stagiaire au sein du club, dans le domaine de l'animation et de l'enseignement (formulaire joint)
- une autorisation parentale pour les mineurs (formulaire joint)
- une copie éventuelle du diplôme d'assistant club
- une copie éventuelle du test du Sauv'nage
- un chèque de règlement de la formation de 259€ à l'ordre de ERVAN Centre



Ecole Régionale de Formation des Activités de la Natation
C E N T R E
AUTORISATION PARENTALE

En cas d'urgence, les médecins obligés de pratiquer certains actes chirurgicaux, examens, anesthésie, demandent une autorisation écrite des parents. Si celle-ci fait défaut, ils doivent demander l'autorisation au juge des enfants ou au procureur de la République.

L'attestation ci-dessous est destinée en outre à éviter ces démarches.



Je soussigné(e), le responsable légal, Mr / Mme :

Adresse :

Numéro de sécurité Sociale.....

Nom et Numéro de Mutuelle

Personne à joindre en cas d'urgence :

Téléphone professionnel :

Téléphone du domicile :

Autre :

1) Autorise le médecin consulté en cas d'urgence, à toute intervention médicale, chirurgicale ou d'anesthésie que nécessiterait l'état de santé de mon enfant :

2) Autorise mon enfant à effectuer des activités physiques autre que la natation et de prendre le mode de transport mis en place par les organisateurs (transports en commun, minibus, véhicule personnel)

NOM / Prénom :

Date de naissance :

Joindre sous enveloppe les indications que vous jugerez nécessaire de porter à la connaissance du médecin
(Allergies, antécédents opératoires etc. ...)

Fait à : le :

Signature des Parents

